

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
16	18

Date de la
convocation
05/05/2023

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 MAI 2023



DELIBERATION N° 14

DU

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt-trois et le onze mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude MAZAUDIER, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- V. GONZALVO (procuration à K. MATON)
- C. VILLANUEVA (procuration à K. PERROTIN)
- B. ETTORI, excusé.

Mme Karine PERROTIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET
DE LA
DELIBERATION

**PARTICIPATION A
LA CLASSE DE
DECOUVERTE DE
L'ECOLE
ELEMENTAIRE**



Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les classes de CM1 et CM2 sont parties en classe de découverte du 29 au 31 mars 2023 à Leucate (Aude) avec l'organisme ODCVL Comptoir de projets éducatifs. Il avait été demandé, lors d'un Conseil d'école, une participation financière pour cette sortie, mais il a ensuite été oublié de soumettre la question au Conseil municipal.

Il convient donc de décider d'une participation pour ce séjour, d'un montant total de 8 736 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- DECIDE d'accorder pour cette classe de découverte une participation de 3.000 €.

Le versement s'effectuera directement au prestataire sur présentation d'une facture.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

La secrétaire,
Karine PERROTIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20230511-DE14-110523-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Affichage : 26/05/2023

